



PONTIVY, le 30 août 2021

La principale

Aux parents d'élèves

Objet : mesures sanitaires applicables au collège pour la rentrée

Ref : 51.2021/2022

Références : protocole et cadre sanitaire rentrée 2021/Ministère éducation nationale, arrêté préfectoral du 30 juillet 2021.

Téléphone
02 97 25 28 00

Télécopie
02 97 25 64 61

50, Bd Romain ROLLAND
BP 20018
56306 PONTIVY Cedex

Site internet
www.college-romainrolland-pontivy.fr

ce.0561332u@ac-rennes.fr

Madame Monsieur,

Pour cette rentrée 2021 nous appliquerons au sein du collège le **protocole national niveau 2** disponible sur le site du ministère.

En voici l'essentiel :

- Les cours auront lieu en présentiel, dans un cadre similaire à celui que nous appliquons en fin d'année scolaire, avec maintien des mesures renforcées d'aération et de lavage des mains.
- Le port du masque est obligatoire en intérieur et extérieur (arrêté préfectoral : port du masque obligatoire en extérieur dans les communes de plus de 5000 habitants. Son application est élargie à tous au sein du collège pour permettre le maintien des récréations sur la cour).
- Le brassage des élèves est limité par niveau au restaurant scolaire dont le taux de remplissage reste à 50%.
- Les surfaces les plus fréquemment touchées seront désinfectées plusieurs fois par jour.
- Les activités physiques et sportives sont autorisées en extérieur comme en intérieur (avec des pratiques adaptées)
- Si un cas positif est signalé : les élèves identifiés comme contacts à risque, sans vaccination complète, seront maintenus en isolement et poursuivront leurs apprentissages à distance pendant 7 jours.

Les élèves identifiés comme contacts à risque, justifiant d'une vaccination complète, ne sont pas mis en isolement et poursuivront leurs cours en présentiel.

Campagne de vaccination :

Depuis le 15 juin, les adolescents âgés de 12 à 17 ans peuvent se faire vacciner contre la COVID 19. Sur la base du volontariat et avec votre accord, le collège pourra les conduire au centre de vaccination au courant de la semaine du 27 septembre au 1^{er} octobre pour une première injection puis durant la semaine du 18 au 22 octobre pour la deuxième. Les documents nécessaires pour l'inscription de votre enfant sont disponibles sur le site du collège et seront distribués aux élèves le jour de la rentrée. Ils seront à retourner au professeur principal pour le 17 septembre au plus tard, le questionnaire médical remis sous enveloppe à l'attention de l'infirmière.

Je reste à votre disposition pour toute information supplémentaire.

En espérant que ce courrier retiendra toute votre attention, je vous prie de croire Madame, Monsieur, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Corinne ANDESHA

